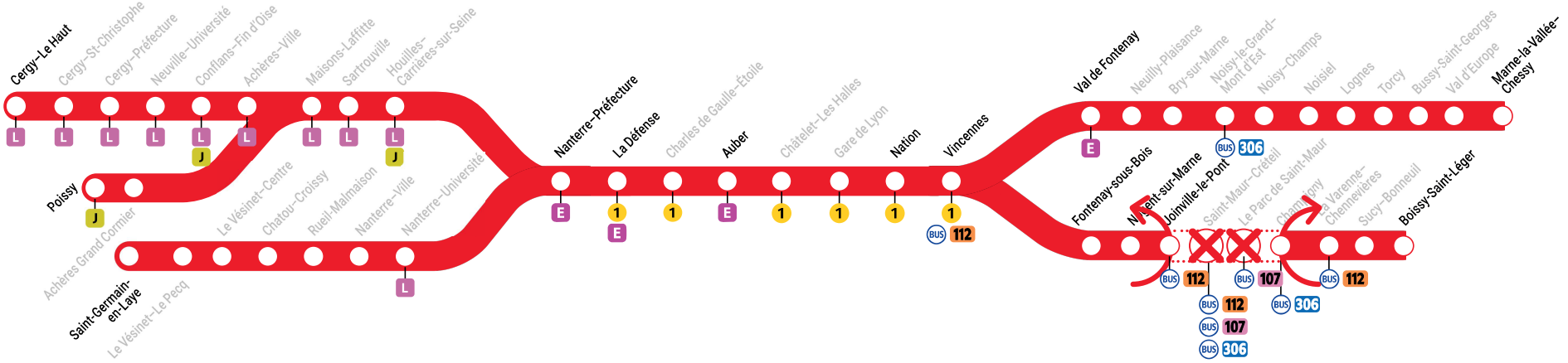
INFORMATION VOYAGEURS



PRISE EN CHARGE À L'OUEST

Vers Saint-Maur–Créteil et Le Parc de Saint-Maur :

- Gare de Lyon *ou* Châtelet–Les Halles › RER D › Créteil–Pompadour › BUS Tvm › Saint-Maur–Créteil › BUS 107 › Le Parc de Saint-Maur

Vers Sucy–Bonneuil, La Varenne–Chennevières et Champigny :

- Gare de Lyon *ou* Châtelet–Les Halles › RER D › Créteil–Pompadour › BUS 393 › Sucy–Bonneuil › RER A

Vers Boissy-Saint-Léger :

- Nation *ou* Gare de Lyon *ou* Châtelet–Les Halles › M 1 › Reuilly–Diderot › M 8 › Créteil–Pointe du Lac › BUS 423 › Boissy-Saint-Léger

PRISE EN CHARGE À VINCENNES

Vers Saint-Maur–Créteil :

- Château de Vincennes › BUS 112 › Saint-Maur–Créteil

Vers Le Parc de Saint-Maur :

- Château de Vincennes › BUS 112 › Saint-Maur–Créteil › BUS 107

Vers Champigny :

- Château de Vincennes › BUS 112 › La Varenne–Chennevières › RER A

Vers La Varenne–Chennevières et au-delà :

- Château de Vincennes › BUS 112 › La Varenne–Chennevières › RER A

PRISE EN CHARGE À SAINT-MAUR-CRÉTEIL

Vers Paris et au-delà :

- BUS Tvm › Créteil–Pompadour › RER D › Gare de Lyon *ou* Châtelet–Les Halles › RER A

Vers Le Parc de Saint-Maur :

- BUS 107 › Le Parc de Saint-Maur

Vers Champigny et au-delà :

- BUS 306 › Champigny › RER A

Vers La Varenne–Chennevières et au-delà :

- BUS 112 › La Varenne–Chennevières › RER A

Vers Joinville-le-Pont et au-delà :

- BUS 112 › Joinville-le-Pont › RER A

PRISE EN CHARGE AU PARC DE SAINT-MAUR

Vers Paris et au-delà :

- BUS 317 › Créteil–Université › M 8 › Reuilly–Diderot › M 1 › Nation *ou* Gare de Lyon *ou* Châtelet–Les Halles

Vers Saint-Maur–Créteil :

- BUS 107 › Saint-Maur–Créteil

Vers Joinville-le-Pont et au-delà :

- BUS 112 › Joinville-le-Pont › RER A

PRISE EN CHARGE **À CHAMPIGNY**

Vers Saint-Maur–Créteil :

- BUS 306 › Saint-Maur–Créteil

Vers Le Parc de Saint-Maur :

- BUS 306 › jusqu'à Cimetière puis marcher 6min jusqu'au Parc de Saint-Maur

Vers Joinville-le-Pont et au-delà :

- BUS 306 › Saint-Maur–Créteil › BUS 112 › Joinville-le-Pont › RER A

Vers Vincennes et au-delà :

- BUS 306 › Noisy-le-Grand–Mont d'Est › RER A

PRISE EN CHARGE **À JOINVILLE-LE-PONT**

Vers Champigny et au-delà :

- BUS 112 › La Varenne–Chennevières › RER A

Vers Saint-Maur–Créteil :

- BUS 112 › Saint-Maur–Créteil

Vers Le Parc de Saint-Maur :

- BUS 112 › Saint-Maur–Créteil › BUS 107 › Le Parc de Saint-Maur

PRISE EN CHARGE **BRANCHE BOISSY**

Vers Saint-Maur–Créteil, Joinville-le-Pont et au-delà :

- La Varenne–Chennevières › BUS 112 › Saint-Maur–Créteil *ou* Joinville-le-Pont › RER A

Vers Le Parc de Saint-Maur :

- Champigny › BUS 306 › jusqu'à Cimetière puis marcher 6min jusqu'au Parc de Saint-Maur

Particularités :

Au départ de Sucy–Bonneuil pour Paris et au-delà :

- BUS 393 › Créteil–Pompadour › RER D › Gare de Lyon *ou* Châtelet–Les Halles

Au départ de Boissy-Saint-Léger pour Paris et au-delà :

- BUS 423 › Créteil–Pointe du Lac › M 8 › Reuilly–Diderot › M 1 › Nation *ou* Gare de Lyon *ou* Châtelet–Les Halles